

La réunion publique qui s'est tenue le 17 janvier en présence d'environ 150 participants a été centrée sur le thème des finances communales.

C'est en effet un axe de réflexion essentiel dont dépendent de nombreuses décisions et qui constitue la pierre angulaire de la réflexion de l'équipe **Biot Réunie** qui se présente au côté de Guilaine Debras. Comment faire mieux, investir à bon escient, assurer les services nécessaires et attendus, tout en respectant les équilibres fondamentaux et l'avenir de la commune ?



Un bref rappel de la structure du budget communal permet de noter que c'est l'excédent des recettes (impôts, taxes, dotations...) sur les dépenses (salaires, entretiens ...) qui permet de rembourser la dette et dégager des marges d'investissement. A Biot, cet excédent des recettes sur les dépenses est de 2.5 M€ par an actuellement.

Guilaine Debras dans un souci de pédagogie et d'échange avec le public présente quelques illustrations du bilan de la gestion municipale au cours de la période 2008 – 2013.

Trois points majeurs se dégagent :

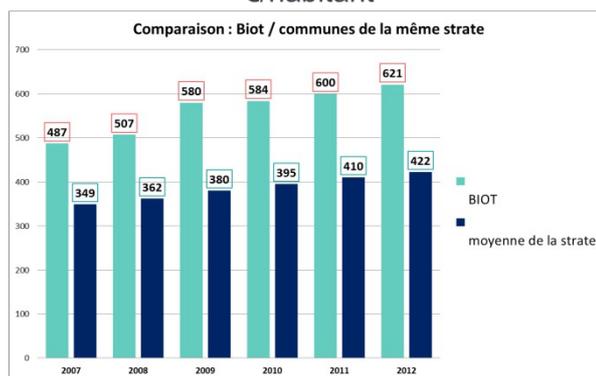
Une augmentation très importante des impôts au cours du précédent mandat.

Dès l'année 2009 et, allant à l'encontre des déclarations faites durant la campagne municipale¹, la municipalité a augmenté les impôts de manière très significative.

Cette situation mène en 2012 à un niveau d'imposition par habitant de 621 € à BIOT contre 421 € en moyenne pour les communes de même taille.

Ces chiffres comme tous ceux qui suivent sont directement issus des analyses proposées par le Ministère des Finances et accessibles à tous citoyens. Notons que ces statistiques s'arrêtent en 2012.

Comparaison du montant des impôts en €/habitant



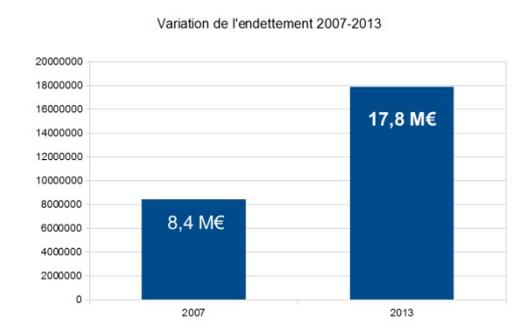
Fort de ces rentrées fiscales nouvelles, le budget municipal est passé de 14 M€ en 2008 à 16.6M€ en 2012.

Parallèlement, du côté des dépenses, si les charges de personnel sont effectivement restées stables, c'est au prix d'un recours massif aux prestations extérieures qui, elles, se sont envolées avec une augmentation de +46 % sur le mandat. On notera aussi un tassement important des soutiens apportés au tissu associatif (-23 %) qui a mis à mal bon nombre de structures apportant à la population un service de qualité et contribuant à entretenir le lien social et la dynamique locale dans tous les secteurs..

Un endettement qui explose ... pour des investissements mal adaptés à la commune

Au cours du mandat de la municipalité actuelle l'endettement de la commune est passé de 8.4 M€ à 17.8 M€, il a plus que doublé... en 6 ans...

Déjà, les deux tiers de notre excédent annuel sont consacrés au remboursement du capital des emprunts.



Investir pour la commune n'est pas forcément une mauvaise chose à partir du moment où ces investissements sont maîtrisés et priorisés.

Notre constat : les 40 millions d'euros d'investissements pendant le mandat 2008-2013 ont été décidés sans tenir compte des réels besoins de la commune et de ses habitants.

- Les projets ne sont pas maîtrisés. Nous disposons d'un stade que l'on pourrait nous envier mais qui nous a coûté deux fois plus que prévu : le budget initial de 4.7M€ s'est transformé en budget final de 10 M€. Nous relevons pourtant que de nombreuses collectivités de tailles supérieures à BIOT ont réalisé de tels équipements pour des budgets de 3 à 5 M€².
- La médiathèque en partie financée par la CASA est-elle réellement une bonne utilisation des ressources alors que nous disposons déjà d'une médiathèque à proximité, que l'accessibilité est loin d'être garantie, que cela entraîne la fermeture de lieux de vie dans les quartiers.
- Le projet des Bâchettes s'appuie sur une étude vieille de 10 ans et nous serons amenés à développer largement ce sujet capital dans nos prochaines réunions publiques. Notons déjà, pour rester dans le sujet « finances » que M. Dermitt annonçait que le projet ne coûterait rien au Biotois, ... mais le stationnement sera payant, mais des dépenses lourdes ne sont pas prises en compte comme le nouveau tracé de la route dite « voie périmétrale ». Notons aussi que la commune a déjà contracté un emprunt de 4.9M€ pour ce projet, emprunt dont le capital devra intégralement être remboursé en 2022. En attendant la commune supporte chaque année les intérêts et doit provisionner 10 % de cette dette.

Des services négligés ...

Nous l'avons noté plus haut, le soutien aux associations a été grandement limité, et d'une manière plus générale, c'est le service aux habitants qui s'est dégradé.

Mes engagements

<u>Engagement n°1.</u>	<u>Vos impôts</u> : ce qui est de la responsabilité de maire, ce sont les taux d'imposition communaux. <u>Je m'engage à ne pas les augmenter.</u>
<u>Engagement n°2.</u>	Un meilleur service rendu à un meilleur coût : <u>Je m'engage à avoir une gestion plus efficace des ressources humaines et financières de la commune</u>
<u>Engagement n° 3.</u>	Malgré 40 M€ investis en 6 ans, la sécurité des habitants n'est pas assurée dans certains quartiers : St Julien, Issarts, abords du village. <u>Je m'engage à Sécuriser et désenclaver les quartiers, et à aménager et sécuriser les trajets piétons.</u>
<u>Engagement n°4.</u>	<u>La transition numérique</u> constitue un levier pour la performance des services municipaux et de la qualité de vie des Biotois. Je m'engage à développer l'usage des technologies pour des services plus efficaces, et pour une meilleure relation entre les Biotois et leur mairie. Je m'engage également à travailler étroitement avec les opérateurs pour le raccordement de tous les Biotois aux réseaux haut-débit ou très-haut débit.
<u>Engagement n°5</u>	<u>Le secteur des Bâchettes</u> doit être réaménagé pour répondre aux besoins des Biotois en termes de stationnement, et redynamiser le village et les quartiers attenants. <u>Je m'engage à soumettre à la population un nouveau projet de parkings gratuits, et d'aménagement du versant des Bâchettes.</u>
<u>Engagement n°6</u>	95% des Biotois ne se sentent pas associés aux décisions municipales. Je m'engage à créer des <u>conseils de quartier</u> qui choisiront leurs représentants pour les Finances, et participeront à l'élaboration du budget de la commune.

Les questions du public ...

Une intervention dans la salle remarquait ne pas avoir observé une telle dérive des impôts ...

Certes chaque ménage a une perception de l'évolution des impôts locaux et en particulier de la part dont la municipalité est responsable en fonction de ses propres éléments. Toutefois les chiffres présentés ici sont incontestables, ils sont accessibles à tout citoyen et témoignent d'une progression moyenne très importante.

Le prix du stade...

Bien sûr certains éléments peuvent expliquer que la réalisation dans notre région soit plus coûteuse qu'à Millau mais il y a tout de même une réalité d'évolution du coût très alarmante.

La maîtrise de l'endettement...

Réduire l'endettement, le maîtriser, cela ne signifie pas que la commune gèle tout investissement. Cela signifie que nous chercherons à prioriser dans l'intérêt collectif et à limiter l'impact des projets sur les grands équilibres de la commune.

L'amélioration des services ...

Il y a de nombreux services sur lesquels se fondent la qualité de la vie quotidienne à BIOT, pour les jeunes, les actifs, les personnes âgées... nous reviendrons largement sur ces aspects dans la présentation de notre programme. Ce qui est certain c'est que les jeunes doivent trouver leur place dans la vie locale et disposer d'équipements adaptés, que la vie périscolaire est le support de liens très importants, que nous tenons à une vie culturelle en lien étroit avec le développement économique, à une politique d'évènements porteurs d'identité et de lien social.

Le projet des « Bâchettes »... peut-il être arrêté

Il ne pourra pas l'être sans une volonté politique affirmée... et nous l'avons.

La place de BIOT à la CASA (communauté d'agglomération de Sophia Antipolis)

Pour la première fois, en même temps que des conseillers municipaux, vous allez désigner des « conseiller communautaires ». La CASA est un partenaire important, nous nous devons de faire preuve de volontarisme et de faire valoir les besoins et les atouts de notre commune.

Conclusion

Les finances communales sont un levier essentiel au service de nos ambitions pour la commune, nous devons d'engager une gestion financière rigoureuse et transparente ayant un impact mesuré sur les années futures.

Les ressources communales ne sont pas les seules ressources au service de nos ambitions pour la commune, de la CASA à l'Europe, nous nous devons d'utiliser toutes les ressources de la manière la plus utile à la population.

Nous nous devons de mobiliser la population et les acteurs locaux dans des actions collectives et citoyennes utiles au bien-être et au bien vivre ensemble.

- Bien gérer nos ressources sans peser sur l'avenir : des finances saines
- Mobiliser nos partenaires sur des projets utiles et les engager à nos côtés
- Faire confiance aux acteurs locaux pour donner du sens à « BIOT REUNIE » et réussir l'avenir

voilà les trois piliers de nos engagements et de l'énergie qui fera de notre commune une commune où la vie a du sens.